

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 mars 2018

Convocation du 23 mars 2018

Présents : Mme Joëlle RENOUD, Maire, M. CHARDIGNY Jean-Pierre, M. CHARVET Thierry, Mme FRISE Nathalie, M. GOYON René, Mme GREMY Annick, Mme GUILLET Maryse, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, M. MARTIN Olivier, Mme MEROT Fabienne, M. MINGRET Bruno, M. MOLEY Bernard, M. NAVORET Daniel, Mme NUGUET Agnès, Mme THILLET Alexandra, Mme VILLARD Marie-Claire

Excusées : Mme HOURLIER Claire, Mme SOMMIER Clotilde

A été élue secrétaire de séance : Mme GREMY Annick

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 FÉVRIER 2018 :

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 février 2018.*

2 – COMPLÉMENT DE TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

En 2012, une délibération a été prise par le Conseil Municipal, fixant le tarif de la location de la salle polyvalente à une association extérieure à but lucratif à 400 € la première journée. Suite à une demande émanant d'une telle association, il convient de fixer le tarif pour une deuxième journée de location.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de fixer le tarif de la location de la salle polyvalente à une association extérieure à but lucratif à 400 € la première journée et 200 € la journée suivante.*

3 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 :

Mme Annick GREMY, adjointe au maire en charge des finances, est désignée présidente de séance et présente les comptes administratifs 2017 :

Budget Principal :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2017	685 345.39	1 440 798.30	445 760.57	219 548.55	1 131 105.96	1 660 346.85
Résultat de clôture		755 452.91	226 212.02			529 240.89

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré en l'absence de Mme le Maire, **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget principal par : 16 voix Pour et 1 abstention.*

Budget assainissement :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2017	70 542.17	74 100.24	51 751.52	35 909.00	122 293.69	110 009.24
Résultat de clôture		3 558.07	15 842.52		12 284.45	

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré en l'absence de Mme le Maire, **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget annexe assainissement par : 16 voix Pour et 1 abstention.*

Budget Zac du Logis :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2017	148 523.00	178 029.04	148 523.00	149 000.00	297 046.00	327 029.93
Résultat de clôture		29 506.04		477.00		29 983.04

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré en l'absence de Mme le Maire, **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget annexe de la ZAC du Logis par : 16 voix Pour et 1 abstention.*

4. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017 :

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017, et statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017 aux budgets 2018, sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Budget principal :

Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2017	755 452.91 €
- virement à la section d'investissement (repris au cpt 1068)	334 051.02 €
- Affectation à l'excédent reporté (repris au cpt 002)	421 401.89 €

Budget assainissement :

Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2017	3 558.07 €
- virement à la section d'investissement (repris au cpt 1068)	3 558.07 €

5 – COMPTES DE GESTION 2017 :

Les comptes de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes assainissement et ZAC du Logis, établis par M. SEBERT, Responsable de la Trésorerie de St-Laurent-sur-Saône, présentent des résultats identiques aux comptes administratifs 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE :

- le compte de gestion 2017 du budget principal,
- le compte de gestion 2017 du budget annexe assainissement,
- le compte de gestion 2017 du budget annexe de la ZAC du Logis,

établis par la Trésorerie de St-Laurent-sur-Saône.

6 – BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

Mme le Maire présente le projet de budget primitif 2018 du budget principal (élaboré avec la commission des Finances) et les projets de budgets annexes assainissement et ZAC du Logis. Ces projets ont été présentés à M. SEBERT, Responsable de la Trésorerie de St-Laurent-sur-Saône, le 21 courant.

Budget principal :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	1 377 006	955 605
Résultat de fonctionnement 2017 reporté		421 401
Total de la section de fonctionnement	1 377 006	1 377 006
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement	800 935	1 027 148
Solde d'exécution 2017 reporté	226 213	
Total de la section d'investissement	1 027 148	1 027 148

Outre la poursuite des opérations entamées en 2017, de nouveaux projets d'investissement sont envisagés dont :

- travaux de voirie : route des 4 Arches
- début de l'aménagement de la rue du Stade et des rues adjacentes
- installation d'un élévateur à la salle polyvalente
- bassin eaux pluviales au Logis
- travaux de réfection de l'ancien local technique (chéneaux, crépi)
- acquisition d'une remorque
- acquisition de jeux pour l'école
- implantation de cavurnes au cimetière
- acquisition de guirlandes de Noël supplémentaires
- réfection Atlas terrier

Budget assainissement :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	102 218	90 218
Subvention du budget principal		12 000
Total de la section de fonctionnement	102 218	102 218
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement	45 696	61 539
Solde d'exécution 2017 reporté	15 843	
Total de la section d'investissement	61 539	61 539

Budget Zac du Logis :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	264 506	235 000
Résultat de fonctionnement 2017 reporté		29 506
Total de la section de fonctionnement	264 506	264 506
Section investissement	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement	125 000.00	149 000
Solde d'exécution reporté 001		477
Total de la section	125 000.00	149 477

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** les budgets primitifs 2018 du budget principal, du budget annexe assainissement et du budget annexe de la ZAC du Logis.*

7 – TAUX D'IMPOSITION 2018 :

Mme le Maire rappelle les taux en vigueur en 2017 et l'exonération progressive par l'État de la taxe d'habitation sur les 3 années à venir. L'avis du conseil municipal est sollicité quant à la fixation des taux pour l'exercice 2018 et une éventuelle augmentation du taux de la taxe foncière sur le bâti. Compte tenu du faible rapport d'une hausse modérée de ce taux, Mme le Maire propose de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti pour le moment. Toutefois, l'imposition locale pourrait être revue en cours d'exercice, en même temps que d'autres redevances ou tarifs, pour une application en 2019.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de maintenir les taux de 2017.*

8 – SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 :

Mme le Maire présente la liste des subventions communales examinées en commission des Finances pour l'année 2018.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** la liste des subventions communales allouées en 2018.*

9 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES :**9.1 – COMMISSION COMMUNICATION :**

Mme Annick GREMY, adjointe au maire en charge de la communication explique que la Commission Communication propose de faire un nouveau plan communal dépliant, celui distribué aujourd'hui étant obsolète. Le plan serait réalisé par la société Média Plus Communication, sans aucun frais pour la collectivité, le financement étant assuré par les encarts publicitaires présents sur le plan. La seule obligation de la municipalité serait de distribuer le plan à tous les habitants.

La commission se réunira à nouveau pour travailler sur le sujet le mardi 24 avril à 20h30.

*Le Conseil Municipal **APPROUVE** la réalisation d'un nouveau plan dépliant communal par la société Média Plus Communication.*

9.2 – COMMISSION ANIMATION :

Mme Agnès NUGUET, adjointe au maire en charge de l'animation demande à l'ensemble de Conseil Municipal de lui faire des propositions pour l'intervenant du concert du 14 août 2018.

Elle remercie les personnes présentes lors du carnaval malgré le mauvais temps et rapporte qu'une douzaine de cartes sont revenues du lâcher de ballon.

La commission se réunira le jeudi 26 avril à 20h30.

10 – QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire informe qu'en date du 23 mars 2018, le Comité Technique du Centre de Gestion a donné un avis favorable (à l'unanimité des représentants du personnel et des élus) aux autorisations d'absences spéciales du personnel communal proposées lors du dernier conseil municipal.
- Les conjoints BERRY ont accepté le prix d'achat proposé par le conseil municipal concernant environ 1 100 m² de la parcelle AB90, lieudit Le Village. Les démarches relatives à cette acquisition foncière seront entamées prochainement.
- Le prochain conseil communautaire se tiendra à Grièges le lundi 23 avril à 19h30.
- Mme le Maire fait part des remerciements du groupement paroissial quant à la réfection des vitraux de l'église.
- Une nouvelle application, appelée PanneauPocket, a été présentée lors du dernier conseil communautaire. Elle permet aux municipalités d'envoyer en temps réel des messages d'information, de prévention, de risque et d'alerte à la population. Pour cela, il suffit que les habitants téléchargent l'application PanneauPocket sur leurs smartphones. L'application est totalement gratuite pour les usagers et d'une grande simplicité d'utilisation. Le coût du service s'élève à 160 € TTC / an pour la commune.

*Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'adhésion au service PanneauPocket pour un montant de 160 € / an.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.

A GRIEGES, le 30 mars 2018

Le Maire, Joëlle RENOUD

